



Rachat d'une maison après séparation

Par **helena**, le **14/01/2008 à 12:17**

Avec mon ex compagnon nous avons acheté une maison que nous remboursons tous les deux; Au bout d'un an et demi, séparation. Je précise que nous avons un enfant ensemble. Il décide de me laisser la maison à condition que je lui verse la somme de 16 000 euros. aucun de nous n'avions fait d'apport pour cet achat, maison entièrement financée par la banque. Pour que mon dossier de rachat aboutisse ça a mis 3 ans. Durant ces 3 ans années je rembourçais seule les mensualités. aujourd'hui mon crédit est accordé pour le rachat, monsieur refuse de signer il exige d'abord la somme de 16 000 euros ou alors il signe mais à condition que je lui fasse une reconnaissance de dette devant notaire ou autre qui précise que la vente est annulée dans 2 mois si je ne rembourse pas. Pour moi c'est du chantage et de l'extorsion. Ma question est si je signe ce document qu'il exige serai-je obligée de payer ou pourrai je le trainer devant les tribunaux après signature pour extorsion de fonds ou un autre qualificatif ?